

futation du même Sentiment. (1) Les bons bourgeois et le magistrat d'Arlon n'aimaient pas voir un historien porter une main sacrilège à une de leurs respectables traditions, comme il résulte de ce passage de l'avant-propos : « La Ville et Magistrat d'Arlon ne peuvent se dispenser de répondre à un Ecrivain nouveau qui entreprend de les combattre sur un sentiment, dont ils sont certainement mieux instruits que lui. Sentiment qu'il traite de Tradition populaire, n'ayant, dit-il, de fondement que dans une similitude, ou jeu de mots. Les outrés critiques ont cela de propre, que dans ce qu'ils avancent, ils parlent d'un ton absolu et décisif, ils sont présomptueux, ont l'imagination féconde, et l'audace pour partage. Ils n'estiment que ce qu'ils croient de savoir : mais on peut penser, sans leur faire tort, qu'ils parlent souvent sans connoissance des causes. Si c'étoit nôtre dessein de réfuter tout l'Ouvrage de l'Histoire ecclésiastique et civile de Luxembourg et de Chiny, nouvellement imprimée ; nous trouverions un beau champ ouvert, pour donner de l'embarras à celui qui l'a écrite, sans l'avoir mieux digérée ; et laissant à part l'enflure de son stile, l'encens qu'il se donne lui-même dans des Lettres supposées ; nous lui ferions voir que malgré la sécurité, dont il se flatte dans la Préface, d'avoir écrit cette Histoire au goût des Sçavans, et que des autres il ne s'embarrasse guères : Il auroit tout sujet de craindre les uns, et de ne pas mépriser les autres. Mais comme nous ne prétendons ici défendre que ce qui nous concerne : nous nous renfermons dans les justes bornes de nôtre sujet, abandonnant le reste de l'Ouvrage à la censure des Sçavans et à l'émulation de ceux, dont le P. Bertholet s'embarrasse encore moins. »

Le ton très agressif du titre même indiquait déjà suffisamment que les Arlonais n'envisageaient pas la défense de leurs traditions locales comme une affaire nettement scientifique. En effet, un sanctuaire de la sainte Vierge avait été élevé dans la suite au-dessus du soi-disant autel d'une divinité païenne ; naturellement Bertholet avait approuvé cet acte de piété et même cité l'inscription en vers latins en l'honneur de la Mère de Dieu, mais les Arlonais tenaient à attribuer à cette chapelle une origine très ancienne et à voir en elle un symbole du triomphe du christianisme sur le paganisme. Bertholet était d'avis que pour illustrer ce fait historique, on n'avait pas besoin de recourir à des monuments fabuleux puisqu'il y en avait assez d'authentiques pour le manifester. Le magistrat et les bourgeois arlonais se sentaient piqués au vif dans leur patriotisme local, d'où le caractère violent de leur réplique. Bertholet admit que l'apologiste de la tradition arlonaise était le capucin *Henri-Rémy Micherout* (2) et saisit immédiatement la plume pour se défendre.

Avec l'autorisation de l'examinateur synodal G. Wadeux et du comte de Rougrave, vicaire général de Liège, datée du 13 janvier 1745, il fit imprimer dans cette ville une brochure de 30 pages : Lettre du

1) Cette brochure est accompagnée d'une gravure du peintre *Jean-Georges Weiser* qui représente le monument dont il s'agit.

2) Voir Neyen, qui écrit Mirchout, I, p. 462 et l'appendice.